

Qu'est ce que c'est ?

L'Observatoire métropolitain des solidarités est une instance de dialogue, de connaissance, d'échanges et de partage, autour de trois grandes problématiques du champ des solidarités, qui en constituent **les trois piliers** :

Le pilier Protection de l'Enfance, dénommé Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance (OMPE), a été institué en février 2022. Il propose un cadre d'échange, de réflexion et d'expérimentation sur les dispositifs de prévention et de protection. Il est présidé par la Vice-Présidente Lucie Vacher.

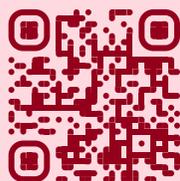
Le pilier Santé - Autonomie s'inscrit dans une démarche de partage des réflexions, des expérimentations et d'échanges autour de la connaissance des personnes âgées ou en situation de handicap, de celle des établissements ou structures d'accueil ou à domicile, des différentes prestations ou encore de la situation des aidants. Ce pilier comporte aussi des actions de promotion de la santé globale (santé environnement, santé mentale, dépistage organisé des cancers et actions de prévention...). Il est présidé par le Vice-Président Pascal Blanchard.

Le pilier Précarité - Inclusion s'attache à décrire les situations des personnes en situation précaire et leur trajectoire, les difficultés qu'elles rencontrent dans l'accès à leurs droits, les situations de vulnérabilité ou de violences (notamment intrafamiliales ou conjugales) auxquelles elles sont confrontées. Il est présidé par la Vice-Présidente Séverine Hémain.

Chaque pilier produit sur son champ d'analyse des données et études pour affiner la connaissance des territoires sur les évolutions des phénomènes constatés et pour en comprendre les mécanismes à l'œuvre, dans un objectif d'éclairer les politiques publiques de solidarité. Il s'intéresse également aux métiers du champ de l'action sociale et médico-sociale. Il diffuse des indicateurs utiles au suivi et à l'évaluation et vise à organiser des espaces d'échanges et débats, avec des personnalités issues du monde académique et les personnes concernées.



Retrouvez les publications
et plus d'informations sur
www.urbalyon.org



Contact : obs.solidarite@grandlyon.com

Observatoire métropolitain des solidarités

Protection de l'enfance

4 220 informations dont 3 354 qualifiées en informations préoccupantes en 2021

10 165 mineurs pris en charge par l'aide sociale à l'enfance en 2022

2 190 jeunes majeurs bénéficiant d'un contrat jeunes majeurs en 2022*

1 680 jeunes accueillis au centre de mise à l'abri et d'évaluation en 2021 : 1 610 ont été évalués, 93 ont fugué avant et 37 après l'évaluation. 280 jeunes ont été reconnus mineurs

430 assistants familiaux (dont 260 salariés de la Métropole de Lyon) ont accueilli 780 enfants en 2022

120 établissements et services habilités et financés en 2021



Santé/Autonomie

20 530 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et en établissement hors dotation globale en 2022

3 810 bénéficiaires de l'aide sociale en hébergement pour personnes en situation de handicap en 2022

2 770 bénéficiaires de l'aide sociale en hébergement pour personnes âgées en 2022



1 420 élèves et étudiants pris en charge par le dispositif de transport des élèves handicapés en 2022

9 000 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap en 2022

34 680 bénéficiaires d'une décision d'allocation aux adultes handicapés en 2022

8 660 bénéficiaires d'une décision d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé en 2022



Précarité/inclusion

212 200 ménages sous le seuil de pauvreté (Insee, Filosofi 2020)

1 070 Ménages accompagnés dans le cadre d'une problématique de violence conjugales en 2021

41 880 ménages bénéficiaires du Revenu de solidarité active (Caf du Rhône 2021)

52 050 ménages rencontrés par les travailleurs sociaux du service social des Maisons de la Métropole de Lyon, dont **25 610** ménages accompagnés dans le cadre de l'accès aux droits en 2021

23 190 ménages accompagnés dans le cadre d'une problématique de logement en 2021

1 365 jeunes ayant ouverts des droits au Revenu solidarité jeunes depuis le début du dispositif (décembre 2022)

